



MODIFICATION DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS
établi conformément aux articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des
marchés financiers

Le 13 septembre 2017, le Directoire d'Elis avait décidé, sur la base des données disponibles à cette date et afin de pouvoir procéder à la remise d'actions Elis existantes aux titulaires d'options de Berendsen, de réaffecter au maximum 11 895 des 55 500 actions Elis auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité existant.

Compte tenu du nombre d'options de Berendsen ayant été exercées en septembre 2017, ce sont au maximum 12 527 des 55 500 actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité qui ont finalement été réaffectées afin de pouvoir procéder à la remise d'actions Elis existantes aux titulaires d'options de Berendsen.

Questions

Elis

Nicolas Buron

Tel: +33 (0) 1 75 49 98 30